



J'irai à l'école (JIAE) Association à but non lucratif (loi 1901)

## BULLETIN DE SOUTIEN

(à renvoyer par email ou courrier)

Civilité <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom :		Prénom :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :		Mail :

***Pour parrainer l'école ou un enfant, l'adhésion annuelle à l'association est obligatoire.***

**J'adhère à l'association :** 15€ par an à régler :  par chèque  par virement

*La cotisation est payable par chèque ou virement à tout moment de l'année et celle-ci est valable jusqu'au 31 décembre de la même année. Lorsque l'adhésion est payée en décembre, celle-ci est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.*

*Cette cotisation annuelle, en cas de parrainage prélevé automatiquement, sera également prélevée chaque année, le 15 février à compter de la 2<sup>ème</sup> année de parrainage.*

*Les adhérents, parrains et marraines, non prélevés mensuellement, régleront leur cotisation annuelle par chèque ou virement à l'ordre de J'irai à l'école.*

*Je souhaite :*

### **Parrainer l'école**

- 15€ par mois **soit 5,10€** après déduction fiscale
- 25€ par mois **soit 8,50€** après déduction fiscale
- .....€ par mois

### **Parrainer un(e) enfant**

- 25 € par mois **soit 8,50€** après déduction fiscale
- .....€ par mois

**Faire un don par virement ou par chèque à l'ordre de J'irai à l'école** (15€ minimum)

Date, lieu et signature :

***Votre impôt sera réduit de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (loi N° 2005-32 du 18 janvier 2005), si vous êtes imposable.***